

VIVRE MIEUX

N° 24
printemps
2023



BULLETIN MUNICIPAL
DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX



Dossier P.13

**BUDGET 2023
FAIRE FACE
À LA CRISE
ÉNERGÉTIQUE**

LIGNE LYON/CREMIEU

**Le Conseil Municipal
dit oui au Tram Train**

• p. 17

**NOUVEAU POSTE
de Police Municipale**

• p. 11

**CHARTE DES MARIAGES
pour le bon déroulement
des festivités**

• p. 11



Une ville à la campagne



• CHARVIEU-CHAVAGNEUX EN IMAGES •



1. Hommage du Football Club de Charvieu-Chavagneux à Just Fontaine le 4 mars 2023

2. Rencontre avec le Père Krikor Khachatryan, nouveau primat de l'Église apostolique arménienne de France

3. Carnaval du Club de la Retraite active

4. Scène ouverte des professeurs de l'École de Musique municipale





Gérard DÉZEMPTÉ

Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller départemental de l'Isère
Président de la Communauté de
communes Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné



40 ANS AU SERVICE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Le 22 mars 1983, les Charvieulands me faisaient l'honneur de m'élire Maire de Charvieu-Chavagneux, succédant à Félix Cottin en fonction depuis 1965. C'est avec émotion que je profite de ces quelques lignes éditoriales pour esquisser le bilan de ces 40 années de mandat. En 40 ans, notre ville s'est complètement métamorphosée. La fusion de deux anciennes communes (Charvieu et Chavagneux) est devenue une réalité, des quartiers comme le Piarday, autrefois excentrés, sont désormais intégrés à l'urbanisme local et on peut facilement décrire notre cité, comme une ville agréable à vivre, à la campagne.

Pourtant, à notre arrivée, Charvieu-Chavagneux était promise à un autre destin sans doute plus sombre. Un destin analogue à certains quartiers de Vaulx-en-Velin, avec ses 40% de logements sociaux, ses fermetures d'usine qui jetaient au chômage de nombreux ouvriers dont beaucoup étaient d'origine étrangère, cette asphyxie fiscale qui pénalisait l'investissement et la spirale de l'endettement qui hypothéquait l'avenir des futures générations. Depuis 40 ans, vous me témoignez votre confiance et votre attachement à une politique municipale toujours soucieuse de servir l'intérêt commun. Depuis 40 ans, à chaque élection et dès le 1^{er} tour, vous exprimez massivement, sans aucune contestation possible, un attachement à une certaine manière de faire de la politique.

*En 40 ans,
notre ville s'est
complètement
métamorphosée.*

Cette manière de faire de la politique passe d'abord par une constante fidélité aux idées et aux valeurs qui guident notre action : l'amour de la France, le souci de bonne gestion des deniers publics, le courage de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, le respect dû à la parole donnée et des engagements pris. À Charvieu-Chavagneux, on fait ce que l'on dit et on dit ce que l'on fait.

En guise de cadeau d'anniversaire, la Chambre régionale des comptes a publié un rapport d'observations définitives que je qualifie de "politique" : un rapport exclusivement à charge qui pose un jalon dans une tentative plus globale de déstabilisation dont j'ai une certaine habitude. "En France, on laisse au repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin" disait l'écrivain Chamfort. Néanmoins, soucieux de retenir un élément positif des "observations" de la Chambre, je conclurai cet éditorial en citant cette phrase de la page 3 du rapport: "La commune a donné depuis de nombreuses années la priorité à des finances saines, sans endettement, reposant sur une bonne maîtrise des dépenses. Cette politique a permis, sur les cinq dernières années, de garder stables les taux d'imposition. L'épargne dégagée par la commune a servi à financer des investissements, sans recours à l'emprunt." Fermez le ban !



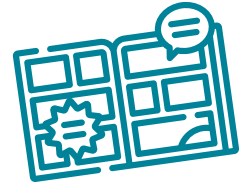
Journal d'informations municipales de Charvieu-Chavagneux

Directeur de la publication - Gérard Dézempté • Photos - Mairie de Charvieu-Chavagneux /iStock • Réalisation graphique & Mise en page - Pagina communication • Impression - ICA - Imprimerie Courand et Associés

ÉVÈNEMENT

22^e édition du Salon de la BD

Les chevaliers à l'honneur !



Les 4 et 5 mars, le salon de la BD a connu une affluence record avec près de 900 visiteurs venus rencontrer les 15 auteurs-dessinateurs présents et faire dédicacer leurs ouvrages. Invitée d'honneur, "Miss Prickly" a rencontré son public et signé de

nombreuses dédicaces.

Le salon a été rythmé par des animations : l'atelier bricolage médiéval, l'organisation de jeux avec Déclik Ludik, les réécritures de contes avec Marie Signoret et la marmite à secrets de Saint-Antoine...

Côté buvette, l'association Arc-en-ciel, investie auprès des résidents de l'EHPAD de l'Arche, a désaltéré petits et grands. Quelques jours auparavant, les associations et les écoles avaient affiché à la SEGPA, leurs créations artistiques sur le thème des chevaliers.



ÉVÈNEMENT

Remise de prix

Les associations récompensées pour leur créativité



Les associations distinguées

Le 5 mars, 16 associations ont été félicitées par Gérard Dézempte et l'équipe municipale, pour leur travail et ont toutes ont reçu une subvention.

Voici le classement :

- 1^{re} place L'association l'Arc en ciel avec 600 €,
- 2^e place Les Géocacheurs du Nord-Isère et d'ailleurs avec 550 €

- 3^e Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme avec 500 €
- 4^e ex aequo l'APE "Les enfants de Daudet", la FCPE avec 450 €
- 5^e ex aequo le Football Club et le Tennis de table avec 400 €
- 6^e ex aequo, l'Amicale des Classes 56-57, Cœur et santé, le Comité des œuvres Sociales avec 350 €
- 7^e ex aequo, l'ACCA, l'APE Les Loulous du Piarday et le Club de la Retraite Active avec 300 €
- 8^e ex aequo, "les APE l'Ardoise magique" et "les Bambins de La Fontaine", la Clé des Chants avec 250 €

Les élèves sur le devant de la scène

Les 6 et 7 mars, près de 1100 élèves des écoles maternelles et élémentaires

ont été invités à l'Espace Roger Gauthier ainsi que les représentants du collège de Charvieu-Chavagneux pour la remise des récompenses.

Le 6 mars, plus de **600 écoliers** des écoles élémentaires ont assisté à la présentation d'un spectacle surprise. Ils étaient surtout impatients de connaître leur récompense : une visite avec des ateliers au château de Septème en Isère au mois de mai et juin.

Pour féliciter les 5 classes de 5^e du Collège, la Municipalité a mis à leur disposition un car pour se rendre dans un musée de l'agglomération lyonnaise.

Le 7 mars, **près de 500 enfants** des écoles maternelles ont aussi assisté à un spectacle surprise.

SPORT

La Municipalité récompense ses sportifs méritants



Le 10 mars dernier, 190 sportifs de toutes disciplines ont reçu la médaille des sportifs en récompense de leurs performances.

11 clubs ont été distingués pour leurs bons résultats réalisés sur la commune et plus largement en Auvergne Rhône-Alpes: le CCIC - les Evyn's Girls Pom-Pom - le Football Club - le Full Boxing Club - le Shogun Club - la Société communale de Pêche - le SOPCC Basket - le SOPCCT Rugby - le Tennis Club - le tennis de table et l'UNSS du collège de Charvieu-Chavagneux.

La grande famille du sport charvieuiland était réunie pour ce traditionnel événement où



le Maire, accompagné d'élus a rendu hommage aux sportifs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles qui mouillent le maillot.

En présence de Franck Bron, Maire de Pont-de-Chérury, Gérard Dézempte a souligné l'entente et la complémentarité qui existent entre les deux communes,

notamment avec le cyclisme pour Charvieu-Chavagneux et le Basket pour Pont-de-Chérury, avant de poursuivre en ces termes: *"Le sport véhicule des valeurs fortes et à travers leurs résultats et performances, les athlètes donnent une image positive de notre ville, notamment auprès des jeunes où les clubs ont un rôle éducatif très important."*

SPORT

Carton plein pour le Cross départemental des sapeurs-pompiers



Fin janvier, 687 Jeunes Sapeurs-Pompiers et sapeurs-pompiers de l'Isère ont bravé le froid et les conditions hivernales pour se retrouver à Charvieu-Chavagneux à l'occasion du traditionnel cross départemental des sapeurs-pompiers organisé, cette année, par le Centre de secours de Pont-de-Chérury. Plusieurs parcours avaient été tracés entre le gymnase David Douillet et le lac de Frémenville afin que les compétiteurs, âgés de 11 à 65 ans,



puissent participer dans leurs catégories. La grande mobilisation des sapeurs-pompiers de Pont-de-Chérury et de leur Amicale a permis la pleine réussite de cette journée avec l'appui de la Commission des sports de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de l'Isère, du Groupement formation et sport du SDIS 38 et de la Municipalité.

LOISIRS

Le Centre de loisirs très actif pour les vacances d'hiver

Neige et activités pour tous



Le centre de loisirs a une fois de plus connu un franc succès durant les vacances d'hiver. Les nouveaux locaux de l'Espace Charles de Gaulle ont fait le plein et accueilli près de 130 enfants par jour. Chaque tranche d'âge a profité d'activités adaptées :

- 4-5 ans, jeux de mimes, contes à la bibliothèque, activités manuelles et jeux musicaux,
- 6-7 ans, jeux de réflexion et de piste,

activités manuelles et cuisine,

- 8-9 ans, activités manuelles, VTT et sports,
- 10-13 ans, activités manuelles et sportives et création d'une maquette.

Les sorties très attendues, ont toutes rencontré l'enthousiasme des participants: luge au plateau du Vercors, Mini-world à Vaulx-en-Velin, Exalto (trampoline) à Villeurbanne, Bowling à Saint-Savin.

URBANISME

“Charvieu-Chavagneux, une ville à la campagne”

Le nouveau PLU présenté au Conseil municipal



La révision du Plan Local d'Urbanisme est une obligation avant 2026 afin que la commune se mette en conformité avec le SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné (soit l'État) qui impose désormais la construction de logements sociaux supplémentaires et la lutte contre l'étalement urbain.

La délibération du 10 avril 2019 prévoit que la révision du PLU vise à conforter le rôle de

Charvieu-Chavagneux au sein de l'agglomération pontoise, à accompagner son évolution urbaine en cohérence avec les perspectives démographiques et économiques du territoire, tout en valorisant l'environnement rural et naturel communal : **“Charvieu-Chavagneux, une ville à la campagne”**.

Après l'arrêt du PLU fin mai 2023, s'ouvrira la procédure de consultation

des personnes publiques associées. À l'issue, l'enquête publique durera un mois et permettra de recevoir les administrés souhaitant formuler des remarques et demandes de prises en compte.

L'adoption définitive du PLU est prévue pour fin 2023.

+ d'Infos :

www.charvieu-chavagneux.fr/documents-urbanisme/

FIBRE

Fibre optique

Malgré le retard, la couverture progresse

L'entreprise Isère Fibre, rebaptisée Très Haut débit 38 a connu de nombreux retards en raison de malfaçons constatées et imputables à divers sous-traitants. Depuis, les travaux ont redémarré et la couverture avance.

Les années **2020** et **2021** avaient été marquées par la mise en œuvre d'un **plan de reprise intégral du réseau** entraînant :

- une **suspension des déploiements** pendant 9 mois,
- un **gel de la commercialisation**.



Calendrier du déploiement de la fibre optique à Charvieu-Chavagneux

- **2023**: achèvement de la phase 1 (en bleu): Chavagneux et Charvieu Centre,
- **2024**: fin de la phase 2 (en rouge): quartiers du Piarday, Hauts du Lac et Petit Prince.

Etat du déploiement - prises étudiées



PROPRETÉ

Gestion des déchets

Les déchèteries intercommunales de Charvieu-Chavagneux et Villette-d'Anthon gérées par la LYSED sont ouvertes à tous ses habitants. Pour y accéder, vous devez inscrire votre véhicule. Les accès fermés par une barrière ne s'ouvrent qu'après reconnaissance de la plaque

d'immatriculation des véhicules préalablement enregistrés.

Pour s'inscrire, rien de plus simple !

Connectez-vous sur : www.lysed.fr -gestion des déchets- déchèteries puis cliquez sur le bouton "Accès aux déchèteries" et laissez-vous guider.

N'oubliez-pas de vous munir de votre carte grise et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

+ d'Infos :
www.lysed.fr/gestion-des-dechets/decheteries/



ENVIRONNEMENT

Moustiques tigres

La ville s'engage contre leur prolifération



Le moustique tigre est un petit moustique plus résistant que son cousin le moustique. Il pique toute la journée et peut être vecteur de

maladies infectieuses comme la dengue, le paludisme...

Il se reproduit dans le creux des arbres, les tas d'herbes coupées et les points d'eaux stagnantes d'origine humaine (bâche de protection, coupelles de plantes, réserves d'eau de pluie non couvertes...) à proximité des habitations.

La Commune se mobilise pour limiter sa prolifération. Elle participe à l'achat de pièges aspirateurs. Pour les Charviulands qui séquipent de pièges de type aspirateur, la Ville propose le remboursement partiel du matériel.

La prise en charge peut atteindre 70€ par foyer dans la limite de 50% du prix d'achat. Le piège doit être équipé d'un système de ventilateur aspirant les



moustiques, sans insecticide, sans pesticide et sans émission de CO².

Pour en bénéficier, téléchargez les documents cités ci-dessous sur le site internet de la ville et renvoyez-les par courrier ou déposez les directement dans la boîte aux lettres verte devant l'hôtel de ville :

- formulaire à compléter et à retourner accompagné des pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de 3 mois, RIB, copie facture d'achat du piège),
- attestation sur l'honneur signée,
- convention signée.

+ d'Infos :

| www.charviieu-chavagneux.fr

ENVIRONNEMENT

Chenilles processionnaires

Soyez vigilants !

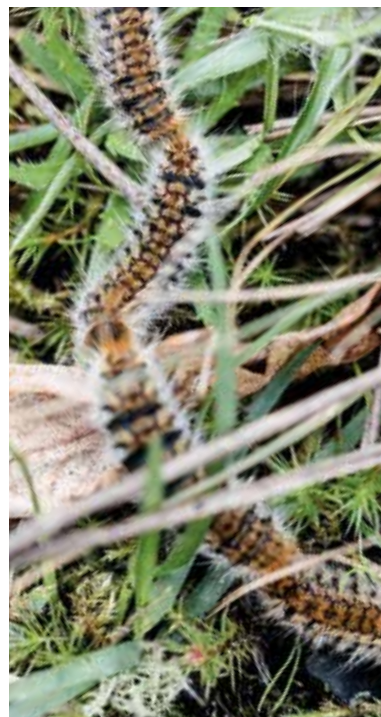
Fléau des jardins au printemps et en été, les chenilles processionnaires refont l'actualité. Ces larves de papillons de nuit prolifèrent, tissent leur nid et font des cocons dans les pins, les conifères, les chênes... avant de descendre le long des troncs pour s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalide.

Nocives pour l'homme comme pour les animaux domestiques avec leurs poils urticants, ces chenilles provoquent brûlures, œdèmes, nécroses, troubles oculaires ou respiratoires, c'est pourquoi il est impératif de lutter contre leur prolifération.

Au printemps, il faut extraire délicatement les cocons repérés dans les arbres avant de les incinérer. Une opération à réaliser en étant protégé de gants et de lunettes. D'avril à fin septembre, vous pouvez installer des pièges à phéromones qui luttent contre les papillons avant la ponte dans les cocons (matériels en vente dans les commerces spécialisés).

+ d'Infos :

| En cas d'urgence, appeler le 15
le 112 ou le 114 pour les
personnes malentendantes.



ENVIRONNEMENT

Rénovation et extinction nocturne

de l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie

Le remplacement de 900 points lumineux de l'éclairage public soit 58% du parc, a permis de générer une **baisse de 53% de la consommation d'électricité sur l'ensemble du parc** et de 81% rien que sur le parc rénové.

L'extinction nocturne de l'éclairage public a aussi permis de générer 46% d'économies d'électricité.

Une action positive pour la planète et pour les finances communales !



Matinée "Ville Propre"

Rendez-vous au lac de Frémenville le samedi 13 mai à 8h30



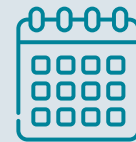
L'arrivée des beaux jours sonne l'heure du grand nettoyage !

Venez nombreux, **samedi 13 mai de 8h30 à 12h** participer à la matinée "Ville Propre".

Afin de poursuivre ses efforts en matière de protection de l'environnement, la Municipalité

organise en partenariat avec les Géocacheurs du Nord Isère et d'Ailleurs, la Société communale de Pêche et l'Association communale de Chasse Agréée, sa 3^e édition de la matinée "Ville Propre". Tous les volontaires sont les bienvenus !

Record à battre : 250 kg de déchets collectés lors de la dernière édition !



AU PROGRAMME :

- 8h30 rendez-vous au lac de Frémenville
- 9h collecte des déchets en équipe
- 11h30 remise des récompenses suivie d'un apéritif

Cette matinée n'est pas qu'un geste environnemental, c'est également un bon moment de partage et de convivialité !

Le bulletin d'inscription, disponible sur le site Internet de la ville ou le flash infos, est à retourner à l'Hôtel de Ville avant le 6 mai 2023.



38^E BAL

DE LA MUNICIPALITÉ

RENDEZ-VOUS SAMEDI **27** MAI À 20 H
À L'ESPACE DAVID DOUILLET
VENEZ DANSER ET PASSER UNE BELLE SOIRÉE
ANIMÉE PAR TONY BRAM'S PRESTIGE.

BILLETS DISPONIBLES À L'HÔTEL DE VILLE
TARIF UNIQUE 40€ (APÉRITIF COMPRIS).



ÉVÈNEMENT

Concours Maisons et Balcons fleuris

Participez, embellissez et gagnez des prix



Vous avez la main verte et aimez les fleurs ?

La Ville organise son édition 2023 du concours des Maisons et Balcons fleuris. L'occasion de récompenser les plus belles réalisations de celles et ceux qui participent au quotidien à l'embellissement de notre cadre de vie. Rivalisez de créativité dans le choix de vos plantes et de votre décoration. Vous êtes certain de repartir avec un prix !

+ d'Infos :

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet ou à retrouver dans le prochain Flash Infos municipal.

Des locaux flambants neufs

pour la Police Municipale



La Police Municipale bénéficie, dans une aile de la SEGPA, de locaux flambants neufs, plus aérés, plus spacieux et pouvant accueillir le futur Centre de Supervision Urbain dans le cadre du renforcement de la vidéoprotection.

Installés à proximité du collège, les agents de la Police municipale bénéficient désormais de nouvelles conditions de travail avec une salle d'armes, des vestiaires, des bureaux en "espace ouvert" leur permettant d'assurer leurs missions de prévention et de sécurité au service de la population.

Coût des travaux : 106 863€

Charte des mariages

Pour un bon déroulement des festivités

Afin de prévenir les débordements et les incivilités, le Conseil municipal a approuvé une Charte des mariages.

Si dans l'immense majorité, les cérémonies de mariage se déroulent dans un esprit de convivialité et de respect de la solennité des lieux, il arrive parfois que certaines cérémonies fassent l'objet de débordements, d'incivilités, voire plus grave, de délits routiers qui portent atteinte à la sécurité publique.

Soucieux de mieux responsabiliser les mariés, leurs familles et leurs amis, le Maire et sa majorité municipale ont décidé d'adopter **une Charte des mariages, un engagement pris et signé par chacun des futurs époux.**

Cette charte rappelle les obligations qui incombent aux mariés comme la ponctualité et le respect de règles de

sécurité et de tranquillité au sein de l'Hôtel de ville et à ses abords.

En cas de violation avérée d'une ou plusieurs dispositions de cette charte, l'officier d'état civil pourra décider de reporter la cérémonie de mariage au lundi suivant à 10 h du matin et si des dégradations sont constatées, la Ville portera systématiquement plainte et émettra un titre de recettes à destination des prévenus.

2022
à Charvieu-Chavagneux
34 Mariages
21 Paes

+ **d'Infos :**

www.charvieu-chavagneux.fr/demarches/



Travaux réalisés par la commune

depuis janvier



Espace Charles de Gaulle

- Changement des bordures et réfection des enrobés dans l'enceinte de la structure.
- Création d'un puits perdu.
- Installation d'un visiophone.
- Pour faciliter l'accès des piétons création d'un trottoir rue de la République.

Coût de l'aménagement : 190 300 € TTC

Abords du Centre socio-culturel Anna Genin

- Reprise des enrobés sur les deux accès extérieurs du bâtiment.

Coût des travaux : 24 700 € TTC



Route du Bois Thuillier

- Reprise des accotements
- Réfection de l'enrobé
- Création de bordures

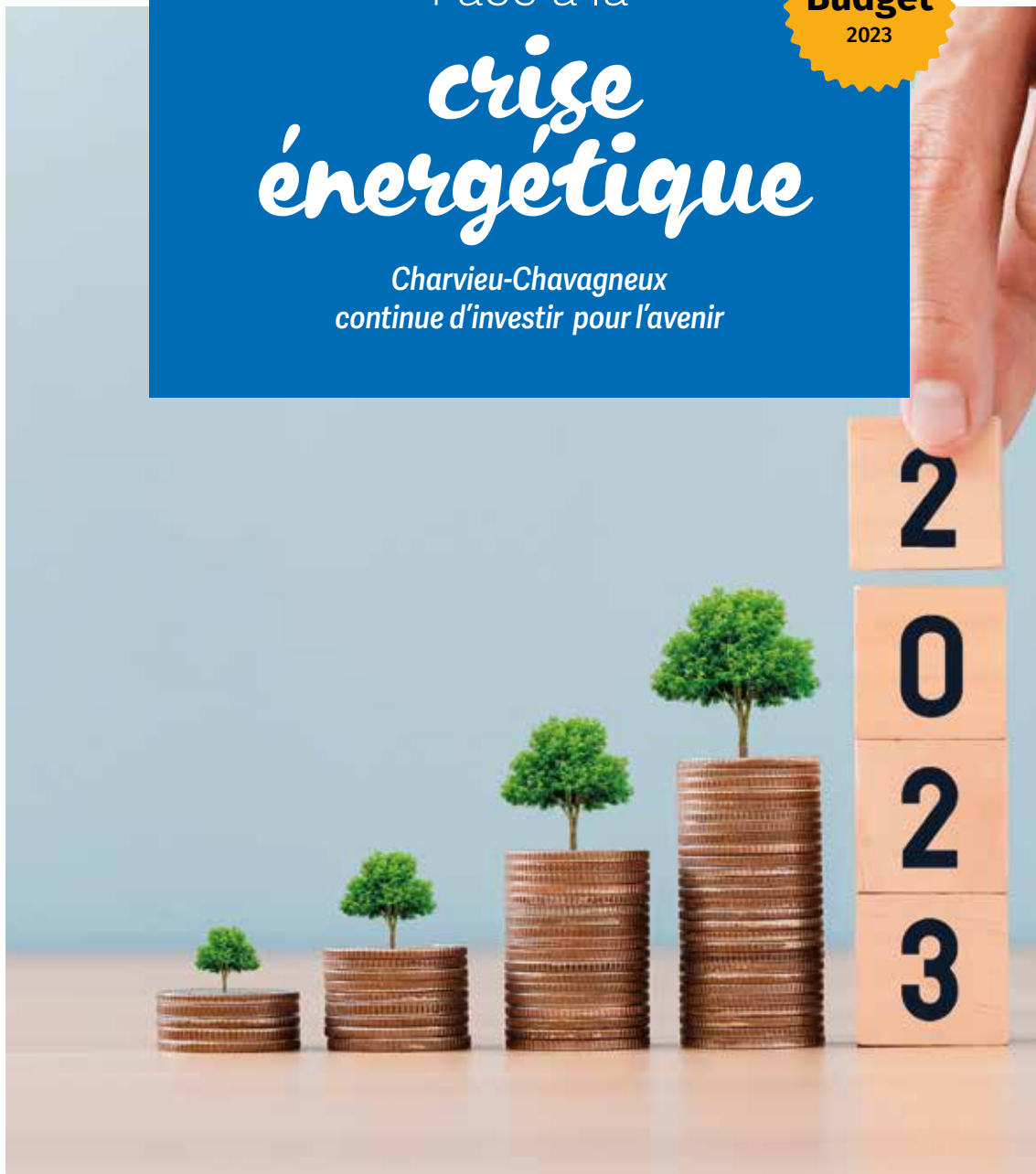
Coût des travaux : 78 300 € TTC



Face à la crise énergétique

Charvieu-Chavagneux
continue d'investir pour l'avenir

Budget
2023



Le budget 2023 est marqué par un effort de résilience face à la crise de l'énergie et à l'inflation.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2023 à 18 493 333,85 €, soit une hausse de 5,30 % par rapport au BP 2022.

Cette progression dynamique ne signifie en aucun cas que la Ville a renoncé à la maîtrise de ses dépenses réelles de fonctionnement, qui constitue une priorité.

*Les
taux des
impôts locaux
n'augmenteront
pas et la dette
restera nulle*

Le budget 2023 est établi selon les orientations suivantes :

- **Maintien des taux d'imposition :** les taux des impôts locaux n'augmenteront pas et la dette restera nulle, ce qui signifie que la Commune n'a pas besoin d'emprunter et que le contribuable charvieuland ne paiera pas avec ses impôts, les intérêts d'une dette.
- **Poursuite des investissements** communaux sans recourir à l'emprunt.

Budget 2023

Le Budget principal s'équilibre à **31 242 849,14 €**



DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

18 493 333,85 €

INVESTISSEMENT

12 749 515,29 €

TOTAL

31 242 849,14 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

18 493 333,85 €

INVESTISSEMENT

12 749 515,29 €

TOTAL

31 242 849,14 €



• DOSSIER •

Dépenses d'énergie en 2023



BP 2022

ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ

450 000 €

COMBUSTIBLES

30 000 €

CARBURANTS

45 000 €

BP 2023

FONCTIONNEMENT

1 000 000 €

INVESTISSEMENT

55 000 €

TOTAL

75 000 €

Sécurité et tranquillité : 1 520 800 €

VOIRIE

1 350 000 €

VIDÉOPROTECTION

132 000 €

VÉHICULE DE POLICE MUNICIPALE
ET MATÉRIEL

23 800 €

MATÉRIEL INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE

15 000 €



Éducation jeunesse : 2 416 220 €



- Nouveau restaurant scolaire : **590 000 €**
- Maîtrise d'œuvre construction gymnase secteur Piarday Petit Prince : **414 000 €**
- Travaux de menuiserie dans les écoles : **600 000 €**
- Climatisation de huit salles de motricité : **300 000 €**
- Reconstruction de l'école Robert Desnos : **200 000 €**

- Projet numérique dans les écoles : **262 220 €**
- Remise en état de la Centrale de Traitement de l'Air école Charles Perrault : **40 000 €**



Sports, loisirs, vie associative, animations : 1 915 000 €



- Achat de livres pour la bibliothèque municipale : **15 000 €**
- Soutien à la vie associative charvieulande : **330 000 €**
- Animations et festivités municipales : **150 000 €**
- Travaux sur les terrains de tennis : **20 000 €**
- CCAS : **1 400 000 €**

Cadre de vie et vie économique locale : 997 590 €



300 000 €
ESPACES VERTS ET ENTRETIEN



8 090 €
CONVENTION AVEC LA SPA
POUR LES ANIMAUX ABANDONNÉS



400 000 €
EXTENSION DU CIMETIÈRE

77 500 €

CONTRÔLE QUALITÉ DE L'AIR
DANS LES BÂTIMENTS



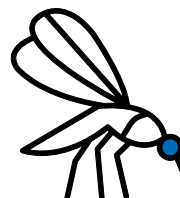
20 000 €



ILLUMINATIONS
DE NOËL

60 000 €

AIDE À L'ACQUISITION
DE PIÈGES ANTI-MOUSTIQUES



132 000 €

ACCESSIBILITÉ DES ESPACES
PUBLICS

DOSSIER

Chambre régionale des comptes

Retour sur le rapport d'observations définitives

La Chambre régionale des comptes a contrôlé la gestion de la commune sur les exercices 2015 à 2021.



À la suite de ce contrôle, elle a publié un rapport d'observations définitives rectifié puisque tenant compte de 4 erreurs matérielles sur les 19 erreurs soulevées par le Maire. Ce rapport a été présenté au Conseil municipal du 21 février 2023 et a fait l'objet d'un débat au cours duquel le Maire a rappelé que sur les 13 recommandations formulées par la Chambre, 8 étaient déjà satisfaites! Citons par exemple la modernisation des équipements informatiques et de téléphonie, **l'installation de la Police Municipale dans des locaux rénovés** ou encore la mise en conformité de la Commune avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données).

Le Maire a conclu les débats en rappelant que la Chambre régionale des comptes n'avait pas tenu compte de la gestion foncière et immobilière particulièrement offensive de la Municipalité. C'est cette gestion foncière qui a permis à la Commune de bénéficier d'une épargne de plus de 8.1 millions d'euros et de préfinancer le futur gymnase ainsi que la future médiathèque.

+ d'Infos :

retrouver le rapport de réponse du Maire sur le site internet de la Commune.

• TRANSPORT MOBILITÉ •

Tram train Lyon/ Crémieu

LE CONSEIL MUNICIPAL DIT OUI !

L'agglomération charvieulande est la seule aire urbaine autour de la Métropole lyonnaise non desservie par un axe de Transport Express Régional. Depuis plus de quatre décennies, ce bassin de vie présente de très fortes attentes en matière de mobilité. Ce projet, pourtant indispensable au désenclavement du Nord Isère, n'a jamais été concrétisé sous la gouvernance de l'ex-Président de la région Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne ni sous la présidence d'André Vallini pour le Département de l'Isère. Il faudra attendre que le nouveau Président Laurent Wauquiez relance

ce dossier prioritaire en 2020 en finançant, avec les collectivités partenaires dont la Communauté de Communes LYSED, une étude d'opportunité et de préfaisabilité. Le comité de pilotage CFEL de mai 2021 a permis de pré valider six nouvelles stations sur le tronçon Meyzieu ZI/ancienne gare de Crémieu, dont deux à Charvieu-Chavagneux. Il privilégie la solution de Tramway régional Lyon/Crémieu sans correspondance plutôt que le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). Afin de ne plus perdre de temps, le Conseil municipal a demandé au Président de Région et au Ministre



délégué aux transports :

- de conforter l'option ferroviaire du Tramway régional Lyon Crémieu sans correspondance,
- d'inscrire la création de la ligne Lyon/Crémieu dans le prochain Contrat de projet État-Région comme dossier prioritaire,
- de proposer un phasage des études et des travaux de réalisation de la ligne Lyon/Crémieu.

Instauration de la ZFE de la Métropole de Lyon

SANS CONCERTATION, POUR LE CONSEIL MUNICIPAL C'EST NON

Les ZFE (Zones à Faible Emission) seront obligatoires, dans l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici le 31 décembre 2024.

Sur la Métropole de Lyon, les dispositions de la ZFE varient en fonction des vignettes Crit'Air :

- 1^{er} janvier 2023, interdiction d'accès pour les véhicules particuliers Crit'Air 5,
- 1^{er} janvier 2024, interdiction d'accès pour tous les véhicules Crit'Air 5,
- 1^{er} janvier 2025, interdiction d'accès pour les Crit'Air 3,
- 1^{er} janvier 2028, interdiction d'accès pour les Crit'Air 2.

Selon la dernière étude diligentée par la Région, le bassin de vie du Nord Isère génère 45 000 déplacements/jour soit 7% des flux de l'agglomération lyonnaise. Loin de satisfaire à son objectif de baisse des émissions, la ZFE de l'agglomération lyonnaise risque de se transformer en zone à forte exclusion pour une majorité de concitoyens qui n'ont pas les moyens de changer de véhicules. Le Conseil municipal a demandé au Ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu et au représentant de l'État dans le département du Rhône :



- de décider d'un moratoire sur le calendrier de mise en œuvre de la ZFE pour les véhicules Crit'Air 4 et 3,
- de proposer l'instauration de dérogations pour les particuliers qui ont besoin de leur véhicule pour se rendre à leur travail pour les territoires dépourvus d'alternatives viables à la voiture,
- de réunir les Maires et les exécutifs des intercommunalités des territoires périurbains pour entendre leurs préoccupations et leurs revendications face à ce qui ressemble à une nouvelle "usine à gaz".

• ÉCONOMIE & LOISIRS •

Une nouvelle banque s'installe À CHARVIEU-CHAVAGNEUX !



À l'heure où de nombreuses banques ferment des établissements, le **Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes** fait le pari de la proximité et de l'implantation à Charvieu-Chavagneux.

Désormais installée dans des locaux flambants neufs, dans le quartier du Petit Prince, l'agence bancaire

dispose des outils dernier cri ainsi que d'une équipe renforcée de conseillers prêts à accueillir les futurs clients, particuliers, agriculteurs, indépendants et entreprises. Aux côtés de Corinne Vitton, de Cendrine Pey et d'Emmanuel Benetti, le Maire a souhaité la bienvenue aux équipes du Crédit Agricole et rappelé que le quartier du Petit Prince et la zone d'activités de la Garenne avaient besoin d'une banque pour soutenir le développement des entreprises sur le territoire de la commune ainsi que les projets des particuliers.

La soirée d'inauguration s'est conclue autour du traditionnel verre de l'amitié.

+ d'Infos :

Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes

Le Petit Prince - Bâtiment A
2 rue Charles Aznavour

38230 Charvieu-Chavagneux

Tél : 04 72 80 17 02



Hall 22

AFFLUENCE RECORD POUR LA SOIRÉE D'INAUGURATION



Le 9 mars dernier, Hall 22, le nouveau complexe multi-activités ouvert sur la commune faisait salle comble pour sa soirée d'inauguration, en présence de Sylvain Bert, de la Directrice du complexe, Hélène Brosset et ses équipes, du Maire et des élus. L'occasion pour tous de partager un moment convivial dans la grande salle de séminaire située à l'étage et bien pensée pour accueillir une telle affluence.

D'une surface de près 2 000 m², Hall 22 est conçu comme un véritable lieu de vie avec accès privilégiés à des espaces dédiés aux sports, à la restauration et au bien-être ainsi qu'à une vaste salle de séminaire.

L'ouverture de ce complexe après celle du Leclerc Express, conforte le potentiel de développement de la zone d'activités de la Garenne, à l'entrée nord-ouest de la

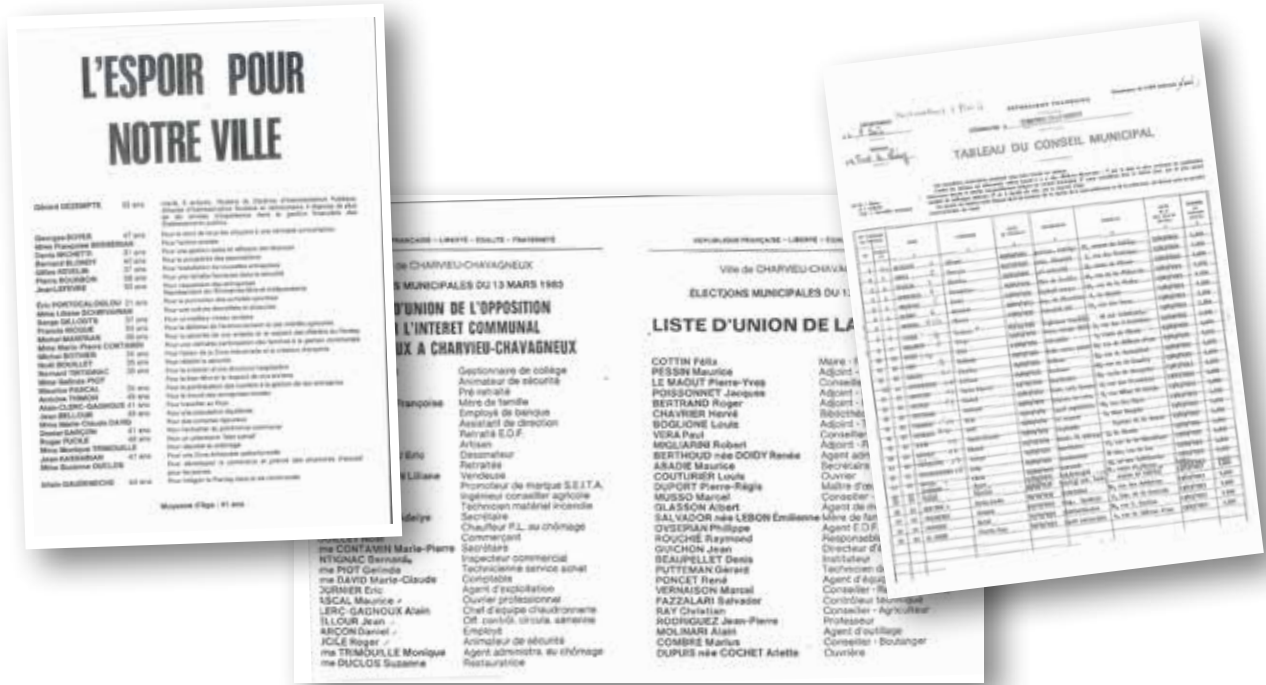
commune. Une perspective pleine de promesses avant la construction du futur gymnase à proximité du quartier du Petit Prince.

+ d'Infos :

Hall 22 - 200 avenue de Bretagne - 38230 Charvieu-Chavagneux

Tel: 09 74 04 35 28

• HISTOIRE •



Le 22 mars 1983

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉLISAIT UN NOUVEAU MAIRE POUR CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Il y a 40 ans, le 22 mars 1983 à 20h, le conseil municipal s'est réuni pour élire son nouveau Maire, Gérard Dézempte, à l'issue des élections des 6 et 13 mars 1983 et de la victoire de la liste "L'avenir pour Charvieu-Chavagneux" avec 50,81% des voix.

La salle du Conseil (devenue le siège de la Communauté de Communes LYSED) était comble et certaines personnes n'avaient pas pu accéder à l'intérieur faute de places.

Gérard Dézempte était accompagné de Georges Boyer en tant que 1^{er} adjoint, de Charles Revelin, de Françoise Berberian, de Denis Michetti, qui furent renouvelés durant plusieurs mandats.

Depuis 40 ans, les Charviulands ont renouvelé six fois leur confiance, toujours dès le 1^{er} tour, à l'équipe conduite par Gérard Dézempte avec les scores suivants :

- **1989** : Trois listes au 1^{er} tour. Gérard Dézempte (Ensemble pour Charvieu-Chavagneux) : 66.75% / liste PS-PC : 26.45% / liste FN : 6.8%
- **1995** : Deux listes au 1^{er} tour. Gérard Dézempte (Ensemble pour Charvieu-Chavagneux) : 80.19% / liste PS-PC : 19.81%
- **2001** : Deux listes au 1^{er} tour. Gérard Dézempte (Ensemble pour Charvieu-Chavagneux) : 78.13% / liste Union de la gauche : 21.87%
- **2008** : Trois listes au 1^{er} tour :

Gérard Dézempte (Ensemble pour Charvieu-Chavagneux) : 70.33% / liste PS-PC : 17.6% / Liste Modem: 12.07%

- **2014** : une liste au 1^{er} tour : Gérard Dézempte (Ensemble pour Charvieu-Chavagneux) : 100%
 - **2020** : deux listes au 1^{er} tour : Gérard Dézempte (Continuons ensemble à progresser pour Charvieu-Chavagneux): 64% / liste PS-union de la gauche: 36%
- Une publication dédiée à cette longue période de gestion municipale et de progrès pour la ville, sera prochainement éditée et une manifestation conviviale et festive organisée.

De la terre...



Plantes

Le saviez-vous ?

L'été arrive à grands pas et c'est souvent la période la plus redoutée des jardiniers qui craignent la sécheresse et le manque d'eau.

Toutefois pas de panique !

Certaines plantes, moins gourmandes en eau sont un bon moyen pour végétaliser votre jardin sans voir s'envoler vos factures d'eau. ■

Choisissez vos plants

Préférez des variétés robustes et résistantes aux chaleurs estivales comme l'herbe de pampa, l'agave, l'olivier, la lavande, le romain qui rappellent le sud, la bignone qui



produit rapidement de jolies fleurs orange en forme de trompettes ou encore l'althéa qui fleurit en plein soleil même sur un sol pauvre. ■



Attention tout de même

Si ces plantes sont économes en eau, pensez à bien les arroser la première année et à verser l'eau uniquement vers les racines et non pas sur les feuilles. Il convient également de travailler profondément le sol avant la plantation pour que la plante puisse s'enraciner rapidement dans un support bien drainant et le tour est joué ! ■



à l'assiette!

Les fruits et légumes vedettes des recettes de printemps.



4 pers.



30 min

facile à réaliser

Une tarte salée
rapide à préparer
et qui change de
l'ordinaire.

Ingrédients

- 1 rouleau de pâte feuilletée
- 2 courgettes coupées en très fines rondelles
- 200 grs d'asperges parées
- 1/2 c. à s. d'huile d'olive
- Le zeste de 1 citron
- 1 poignée d'aneth frais grossièrement hachée
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 100 grs de fromage de chèvre (avec la croûte) finement coupé
- 1/2 cuillère à café de sel
- Poivre noir fraîchement moulu



Tarte fine aux asperges, courgettes et chèvre



- Préchauffez le four à 180°C.
- Mélangez les courgettes et les asperges dans un saladier, avec l'huile, le sel, le zeste de citron, le poivre noir et l'aneth.
- Déroulez la pâte feuilletée sur une plaque de four chemisée de papier cuisson.
- Étalez la crème fraîche en laissant une bordure de pâte de 2,5 cm sur les côtés.
- Disposez sur la crème les rondelles de courgettes comme des écailles de poisson, de manière qu'elles se chevauchent un peu.
- Répartissez les tranches de chèvre sur le tout, et terminez par les asperges.
- Enfourez pour 30 min.

Servez chaud, avec une salade ou des tomates préparées.

• TRIBUNES MUNICIPALES •

GROUPE PROGRESSER TOUJOURS PLUS POUR CHARVIEU-CHAVAGNEUX :

Gérard Dézempte

Une gestion foncière et immobilière productive pour la Commune !

Margareth Thatcher disait que l'argent public n'existait pas car c'était d'abord l'argent de chaque contribuable et elle avait raison. À Charvieu-Chavagneux, l'épargne de la Commune n'est pas réalisée sur le dos du contribuable mais grâce à une gestion foncière productive. Très tôt, la commune a fait l'acquisition de terrains afin de maîtriser l'aménagement de son territoire. Cette stratégie a permis d'engranger des recettes exceptionnelles :

- Lotissements du petit Prince et des Hauts du Lac : 9 750 000 euros pour la Commune
- Cession du terrain pour la construction du Leclerc : 666 779 euros pour la Commune
- Cession du terrain pour la construction de Hall 22 : 200 000 euros pour la Commune

Qui a dit que la Commune était mal gérée ?

GROUPE L'AVENIR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE À CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Nathalie Garsi

Qui veut se faire du Dézempte ?

Un tel acharnement de la part de la Chambre régionale des comptes à l'encontre de notre Maire interroge. Pourquoi l'équipe de contrôle a-t-elle changé suite à la nomination de son nouveau président, Bernard Lejeune, ancien directeur de cabinet de 3 ministres socialistes de l'éducation sous le quinquennat de François Hollande, dont Najat Vallaud Belkacem ? Pourquoi la Chambre régionale des comptes n'a-t-elle pas corrigé les 19 erreurs matérielles contenues dans son rapport d'observations ? Pourquoi a-t-elle maintenu des recommandations qui étaient déjà satisfaites ou en cours de satisfaction comme par exemple, la recommandation n°12 concernant le déménagement du poste de police municipale ?

GROUPE L'AVENIR EN SÉCURITÉ À CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Frédéric Cervera

Nouvelle défaite de Mamadou Dissa devant le Tribunal administratif de Grenoble

Incapable d'être force de propositions au service de notre ville, Mamadou Dissa se vautre dans les règlements de compte judiciaires. Il a notamment attaqué deux délibérations du Conseil municipal accordant la protection fonctionnelle au Maire dans deux contentieux relatifs à de la diffamation et de l'injure publique. Par jugement en date du 29 mars 2023, le Tribunal administratif de Grenoble vient de débouter Mamadou de ses recours. Ceux-ci ont bien sûr coûté de l'argent à la commune et donc au contribuable, plus le temps qu'il a fait perdre à nos services. Merci qui ? Merci Mamadou !

GROUPE CHARVIEU-CHAVAGNEUX, L'AVENIR AUTREMENT

Mamadou Dissa

Détournement de fonds publics : une perquisition à la mairie de Charvieu-Chavagneux

Depuis 2020, le groupe Charvieu-Chavagneux l'avenir autrement dénonce la gestion et les pratiques douteuses du maire. La Chambre régionale des comptes a publié, en février 2023, un rapport qui étrille la gestion du maire et de la majorité. Résultats : la Justice a ouvert une enquête contre X pour favoritisme, prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics et le recel de ces trois délits. La mairie a été perquisitionnée en mars. Monsieur DEZEMPTÉ, maire et conseiller départemental, est exclu, à titre conservatoire, de la majorité départementale. Bientôt, la FIN de 40 ans du système DEZEMPTÉ !

• INFOS PRATIQUES •

Dépôts sauvages de déchets encombrants ou toxiques **QUELLE SANCTION ?**

Chaque année, les Français jettent 81 000 tonnes de déchets sauvages dans la nature.

Comme de nombreuses communes, Charvieu-Chavagneux est exposée aux incivilités et au manque de civisme de certains qui n'hésitent pas à déposer sauvagement des objets encombrants ou toxiques. L'environnement et sa protection ont toujours été une priorité pour la Municipalité qui rappelle que les dépôts sauvages sont

formellement interdits et que les contrevenants s'exposent à une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Le bulletin municipal ouvre ses pages **À LA PUBLICITÉ !**

Charvieu-Chavagneux publie son bulletin municipal "Vivre Mieux" une fois par trimestre environ, à destination des habitants et des entreprises avec un tirage de 4 100 exemplaires environ. Ce bulletin a vocation à informer les habitants des actualités de la vie communale, associative et économique de Charvieu-Chavagneux. Le Conseil municipal autorise toute entité juridique ayant une activité économique, commerciale, artisanale ou associative à faire figurer des encarts publicitaires selon des tarifs fixés par ses soins. Les structures installées à Charvieu-Chavagneux seront prioritaires dans l'attribution des emplacements réservés.

+ d'Infos :
directeur-cabinet@charvieu-chavagneux.fr



Horaires d'été des déchèteries

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- Lundi et mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mardi et jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Fermé les jours fériés

Déchèterie de Charvieu-Chavagneux : Route de Vienne, direction Colombier-Saugnieu

Déchèterie de Vilette d'Anthon : 2 impasse des Perles (anciennement rue des Diamants)

PROGRAMME ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

MAI : QUEL CIRQUE !

Mercredi 3 mai

Abécédaire cirque

10 h pour les 4 à 6 ans

14 h à partir de 6 ans

Mercredi 10 mai

Atelier créatif : Nœud papillon de clown

10 h pour les 4 à 6 ans

14 h à partir de 6 ans

Mercredi 17 mai

Tous des clowns avec Praline

10 h

Mercredi 24 mai

Atelier créatif : Tête de clown

pour les 4 à 6 ans - 10 h

Atelier créatif : Pantin articulé

à partir de 6 ans - 14 h

Mercredi 31 mai

Petites histoires de cirque

10 h 30

JUIN : LA MUSIQUE

Mercredi 7 juin : Atelier créatif :

Bâton de pluie

10 h pour les 4 à 6 ans

Mercredi 14 juin

Découverte d'instruments de musique d'ailleurs avec

Bérangère Nemoz

10 h 30 et 15 h

Mercredi 21 juin

Petites lectures en musique

avec la participation de l'école de musique - 15 h

Mercredi 28 juin

Retour au pays des chansons enfantines

10 h 30 Sarah et Olivier Content

Calendrier DES MANIFESTATIONS

LUNDI 8 MAI

*Commémoration
de la Victoire de 1945*

Monument aux Morts à 11 h

DU 9 AU 12 MAI

*Exposition 2^e Guerre
Mondiale*

Ex SEGA 104, avenue du Collège Jean
Clément

SAMEDI 13 MAI

Matinée "Ville Propre"

Lac de Fréminville à 9 h

*Gala de l'association
culturelle Rosita*

Gymnase David Douillet 15h

*Vente de paëllas à
emporter du Tennis
club de Charvieu-
Chavagneux*

Espace Henri Leconte 11 h

DIMANCHE 21 MAI

*Moules/frites de la
Société Communale de
Pêche*

Lac de Fréminville 12 h

MERCREDI 24 MAI

*Cyclisme avec l'Alpes
Isère Tour*

Journée

SAMEDI 27 MAI

Bal de la Municipalité

Gymnase David Douillet à 20 h

DU VEND. 2 AU DIM. 4 JUIN

*Enduro carpes par la
Société Communale de
Pêche*

Lac de Fréminville journée

SAMEDI 3 JUIN

*Concert de l'École
municipale de Musique*

Gymnase Alain Mimoun à 18 h

JEUDI 8 JUIN

*Commémoration
de la fin de la Guerre
d'Indochine*

Monument aux Morts à 18 h

SAMEDI 10 JUIN

*Représentation
théâtrale*

CCAS

Espace Roger Gauthier à 15 h

DIMANCHE 11 JUIN

*Tournoi de pétanque
du Tennis club de
Charvieu-Chavagneux*

Espace Henri Leconte journée

JEUDI 15 JUIN

*Repas et Fête
des Mères*

Organisés par le club
de la Retraite Active

Espace Roger Gauthier à 12 h

DIMANCHE 18 JUIN

*Commémoration de
l'appel à la résistance
lancé le 18 juin 1940
par le Général de
Gaulle*

Monument aux Morts à 18 h 30

DU 19 AU 23 JUIN

*Semaine musicale par
l'École municipale
de Musique*

Centre socio-culturel Anna Genin
à 18 h

SAMEDI 24 JUIN

*Journée Portes ouvertes
de l'École de Musique
et du centre socio-
culturel*

Centre socio-culturel Anna Genin
de 9 h à 13 h

*Apprentissage de la
pêche pour les enfants*

Organisé par la Société Communale
de Pêche

Lac de Fréminville journée

DIMANCHE 25 JUIN

Fête de la Musique

Lac de Fréminville à partir de 11 h

**DU VEND. 30 JUIN
AU DIM. 2 JUILLET**

*Enduro carpes par la
Société Communale de
Pêche*

Lac de Fréminville journée